

**Donc nous avons besoin de soutiens
aussi bien participatifs que financiers.**

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

*(Permet de mieux vous informer, à frais réduits, et accéder
à votre espace Adhérent sur notre site Web.)*

Souhaite être membre de l'ADSM
et recevoir nos compte-rendus : OUI NON

Cotisation 10 €

Don complémentaire *(Reçu fiscal si versement > à 20 €)*

Pour les actions d'animation de l'ADSM €

Pour sauver l'orgue €

Total *(cotisation + don ADSM)* €

Mode de paiement* : Chèque Espèce Virement

Chèque à l'ordre de l'ADSM.

** entourer la réponse S.V.P.*

Coordonnées bancaires :

Titulaire : Les amis de l'église Saint Martin en son quartier

Domiciliation : Crédit Mutuel

Iban : FR76 1548 9048 5500 0697 2860 197

BIC : CMCIFR2A

**Votre souscription est un acte d'adhésion
pour sauver le Grand Orgue
de l'église Saint Martin de L'Aigle.**

**Coupon à découper et à transmettre à l'association ADSM
30, rue des Emangeards 61300 L'AIGLE**

Vos coordonnées sont des données confidentielles, à usage exclusif de l'Association ADSM. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser directement à l'ADSM.

Développer l'attractivité de l'église Saint Martin de L'Aigle

Au cœur de L'Aigle, l'église Saint Martin est comme un pivot
autour duquel gravite une grande partie de la vie locale.

Il y passe certainement plus de monde qu'au stade et au cinéma :
fréquentation évaluée à **environ 30.000 personnes**, ainsi que visiteurs
pour découvrir ses particularités architecturales.

Par expérience, **les visiteurs sont très nombreux.**

L'ADSM s'attache à démontrer que l'église présente aussi un **aspect
économique, patrimonial, musical, culturel et touristique**, d'où le
terme « en son quartier » dans le sigle de l'Association.

L'ADSM veut sensibiliser les habitants de L'Aigle en rappelant que
leur église et son orgue appartiennent à la collectivité et que
chacun **doit s'intéresser à son entretien et son embellissement,
de manière à conserver un édifice agréable et accueillant.**

L'ADSM développe :

- ▶ **des actions de promotion** sur l'attractivité du Pays de
L'Aigle, par l'évolution de l'offre culturelle et touristique ;
- ▶ **un partenariat** en harmonie avec la ville de L'Aigle et la
Paroisse Notre-Dame en Ouche, afin de réaliser des actions
au profit de tous, instruire les autorisations de restauration,
rénovation et obtenir des financements.

Assurer notre rôle d'animation

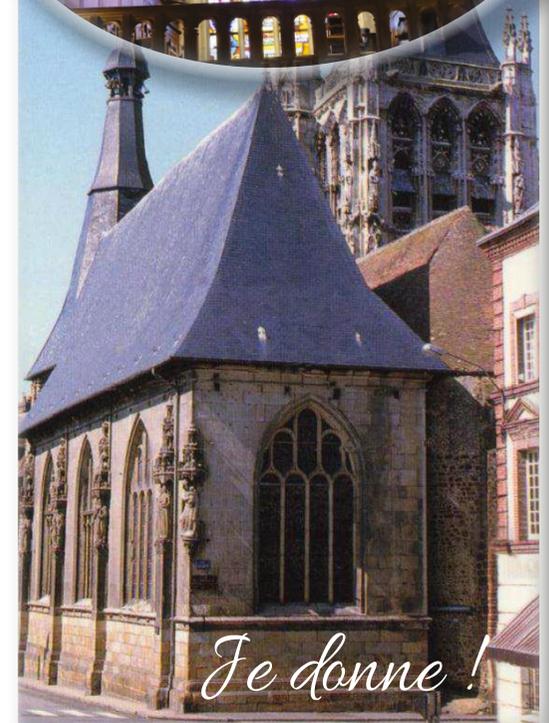
**L'objectif est de mieux utiliser l'église, l'orgue
pour les faire MIEUX connaître au sens patrimonial.**

**Sachons regarder ce que nous avons
sous les yeux, et que d'autres n'ont pas !**

**Cette association vise à promouvoir la restauration de l'église
Saint Martin et à sauver son grand orgue de renom :**

- ▶ spécialement auprès de la ville de L'Aigle qui en est propriétaire
avec toute la responsabilité que cela recouvre,
- ▶ avec la paroisse qui en est l'affectataire,
- ▶ avec toutes les personnes qui lui portent un intérêt particulier,
- ▶ ainsi qu'avec tous les partenaires publics et privés susceptibles
d'apporter leur contribution.

**POUR SAUVER le GRAND ORGUE
DE l'église Saint Martin de L'Aigle**



Je donne !

*Pour chaque don,
un reçu fiscal envoyé*

Notre **GRAND ORGUE** remarquable a **100 ans**. Agissons sans tarder pour le sauver !!

C'est un ORGUE "MUTIN-HARTMANN" en cela tout à fait intéressant comme l'attestent les organistes qui le pratiquent.

L'historique

En **1923**, Charles MUTIN, successeur du Grand Facteur d'Orgues Aristide CAVAILLÉ-COLL, livre à Saint Martin de L'Aigle son dernier instrument avant de prendre sa retraite.

En **1936**, il est séparé en deux parties face à face.

En **1983**, Philippe HARTMANN ajoute un troisième clavier manuel et transforme la composition sonore.

L'orgue de Saint Martin devient un orgue de 27 jeux sur 3 claviers et pédalier, avec de multiples possibilités dans une acoustique très agréable et un univers architectural magnifique.



©ADSM

Le projet

Le projet de la ville de L'Aigle et des Amis de l'église Saint Martin en son Quartier est de sauver et redonner vie à l'orgue tel qu'abouti à la restauration de Philippe HARTMANN : **un orgue accompli, apte à se produire en soliste dans de très larges répertoires, orchestres de chambre et même orchestres symphoniques.**

L'orgue dans son écrin : l'église Saint Martin

L'église Saint Martin conserve de nombreuses originalités de grande qualité, échelonnées du **XI^e au XX^e siècle** qui **ont nécessité beaucoup d'efforts - avec des moyens limités.**

Pour honorer la mémoire de ceux qui ont réalisé cet édifice, ce patrimoine remarquable, sachons à notre tour poursuivre les efforts !

L'image de l'église est aussi une « vitrine » pour l'extérieur et une attractivité pour notre ville. **Cette église a été citée à maintes reprises comme modèle par les maîtres et critiques d'arts religieux.** Tous les apports d'après-guerre constituent un des premiers exemples d'intégration de l'art contemporain dans un monument historique, d'où **son classement en 1992.**

Chaque période de conflit a laissé une trace, l'église a surmonté ces épreuves et s'est agrandie. L'édifice forme un **ensemble original et harmonieux**, dû à cinq époques : **Romane, Gothique** (après la Guerre de Cent ans), **Renaissance** (pendant les Guerres de Religion), **Moderne** (après la Révolution), **Contemporaine** (après la seconde Guerre Mondiale).

Les travaux à réaliser

(d'après le rapport du technicien conseil M. Maurice ROUSSEAU)

Le sauvetage approfondi de l'orgue s'attachera, après « désempous-siérage », à rétablir toutes les parties « **à bout de souffle** », en particulier les soufflets et les sommiers (parties essentielles en mauvais état).

La composition sonore ne sera pas modifiée mais les **1600 tuyaux** demandent un travail très particulier pour retrouver **les belles sonorités et la puissance** voulues à la fois par Ch. MUTIN et par Ph. HARTMANN.

Le montant de ces travaux de remise en état du Grand Orgue de l'église Saint Martin de L'Aigle s'élèvera à environ 200.000 € H.T.

Les organistes qui nous soutiennent

V. Bruneau-Shen, S. Cailliaux, E. Carmoin, B. Chambrier, W. Guillois, F. Jaulme, J.-R. Lecocq, J. Simon...

Avec le **soutien de Thibault BITSCHENE** organiste titulaire de l'orgue de la cathédrale **Séze** et de **François LEMANISSIER**, organiste titulaire du Grand Orgue de Notre Dame de **Saint-Lô**.

Soutien de Jean-Marc PIPET

L'Orne est le berceau de ma famille maternelle. Au cours du recensement des Orgues de l'Orne (programme du ministère de la Culture) que j'ai achevé avec ma femme en 2022, j'ai retrouvé avec une grande émotion l'orgue de Saint Martin, que j'avais connu dans les années 80. Cet instrument a des origines nobles, la maison Cavallé-Coll pour le répertoire symphonique, et le génial facteur Hartmann, pour les apports du style XVIII^e, dont les restaurations, comme celle de Dôle (l'orgue de Chapuis) suscitent toujours le respect et l'admiration des musiciens les plus exigeants.

L'orgue de Saint Martin a tous les attributs d'un grand orgue par son éclat (nombreux plein jeu et cornets) et sa puissance (dont une batterie d'anches complète au Grand-Chœur, exemple très rare dans ce département), son harmonisation fine et l'acoustique généreuse de l'église Saint Martin. C'est le seul instrument de l'Orne, à mon sens, qui permette de jouer au mieux la musique classique des XVII^e et XVIII^e, mais aussi le répertoire symphonique du XIX^e.

L'état de l'instrument est aujourd'hui inquiétant. Je soutiens avec vigueur le travail de l'association et les efforts de la municipalité pour sauver cet instrument qui est une richesse pour le patrimoine du département et la ville de L'Aigle.

Jean-Marc PIPET, organiste suppléant du grand orgue de la cathédrale de **Toulouse**



©Drone-Phoenix

BON DE SOUSCRIPTION pour sauver notre GRAND ORGUE de l'église Saint Martin de L'Aigle

Oui, je fais un don de euros pour sauver le **Grand Orgue de l'église Saint Martin** et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours.

Vos coordonnées*

Nom ou société :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Tél. :

Paiement par chèque : chèque à l'ordre de « **ADSM** » ou virement. *Un reçu fiscal sera transmis, par mail ou courrier, pour les dons effectués supérieurs à 20 €.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

| Don pour l'orgue | 80 € | 150 € | 250 € | 500 € |
|--|---|-------|-------|-------|
| Votre coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu | 28 € | 51 € | 85 € | 170 € |
| | Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. | | | |
| Votre coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés | 32 € | 60 € | 100 € | 200 € |
| | Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée. | | | |

Coordonnées bancaires :

Titulaire : **Les amis de l'église Saint Martin en son quartier**

Domiciliation : **Crédit Mutuel**

Iban : **FR76 1548 9048 5500 0697 2860 197**

BIC : **CMCIFR2A**

Contacts



MAIRIE DE L'AIGLE

Place Fulbert de Beina - 61300 L'Aigle

Tél : 02 33 84 44 44

urbanisme@ville-laigle.fr



ADSM

30, rue des Emangeards

61300 L'AIGLE

Tel : 06 07 02 86 99

Email : adsm61@free.fr

www.eglisesaintmartin.com

Amis de saint martin en son quartier

